

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 875

Artikel: Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile

En cette fin de législature comme à toute étape, l'heure est au bilan. Quels changements en quatre ans sur le front économique! On a beau savoir que la conjoncture est faite pour varier, on s'étonne de l'amplitude de ses ondulations.

En 1983, la Suisse comptait encore plus de 30 000 chômeurs complets, après renvoi dans les années précédentes de dizaines de milliers d'étrangers et de femmes à leur foyer. L'indice de l'emploi Manpower était au plus bas avec un niveau inférieur de moitié à celui de l'année de référence, choisie en période de surchauffe il est vrai (1971). M. Furgler, alors Ministre de l'Economie publique (comme c'est loin tout ça), présentait un second train de mesures dites de "renforcement de l'économie", avec aide accrue aux régions en difficulté et garantie contre les risques à l'innovation.

Aujourd'hui, le chômage ne concerne plus "que" les 20 000 personnes insuffisamment qualifiées et/ou trop âgées pour rentrer dans le circuit. L'indice Manpower a quasiment retrouvé – sauf à Bâle – le niveau de 1971 qu'il avait déjà approché en 1980. Le programme de relance de M. Furgler est terminé, du moins financièrement, depuis plus d'un an. Et tout le monde – sauf l'Action nationale – réclame une augmentation des contingents de travailleurs étrangers.

A l'heure actuelle, les employeurs se plaignent tous de la difficulté qu'ils ont à trouver du personnel qualifié. Ils recourent à de coûteuses agences de recrutement, qui passent en vain des surfaces d'annonces de plus en plus impressionnantes. Depuis des mois, les administrations et les régies publiques, qui avaient embauché sans problème pendant les années de crise, perdent un personnel que les salaires offerts dans le privé attirent imparablement. La qualité des services publics s'en ressent déjà, dans la poste notamment; de même que les budgets des collectivités: le recrutement d'un employé coûte plusieurs milliers de francs en

annonces... payées par les carences de traitement entre la démission et le repourvoi d'un poste. Les employeurs ont à tel point besoin de personnel qualifié qu'ils dirigent désormais leurs recherches du côté des femmes, qui représentent effectivement un important réservoir de main-d'œuvre dans notre pays.

La question se pose évidemment de savoir combien de temps peut durer le suremploi sans l'inflation. Celle-ci s'annonce en effet par un signe avant-coureur qui ne trompe pas: les carnets de commandes sont pleins dans le secteur de la construction, où même le gros-œuvre ne parvient plus à faire face à l'impatience des investisseurs. Quand le bâtiment va trop bien, toute la machine économique finit par surchauffer. Certes, la Banque nationale tient bon et poursuit inlassablement sa politique modératrice; elle a même réduit, depuis 1986, de 3 à 2% le taux visé d'expansion de la masse monétaire ajustée. Mais le renchérissement va reprendre dès que la baisse des prix à l'importation ne compensera plus la hausse des produits suisses. Les consommateurs voient leur avenir immédiat avec sérénité. Selon les enquêtes conjoncturelles faites tous les trois mois, ils témoignent d'une belle confiance, sans oublier de se prémunir contre une éventuelle inflation en multipliant les intentions d'achats de mobilier, d'appareils et de véhicules dans les mois à venir.

(suite en page 3)

Le dialogue continue

DP revient aujourd'hui à son rythme hebdomadaire, après vous avoir laissé une semaine pour méditer sur le *Temps politique*. Certains d'entre vous nous ont déjà retourné leur exemplaire annoté.

Le débat reste ouvert.

■ (ag) M. Ducret, président du Conseil d'Etat de Genève, nous a écrit n'avoir jamais commenté sur les ondes l'expulsion au Liban d'Hasan Dib réclamé par la France.

Un montage d'Europe 1

Et pourtant, les propos que nous avons commentés avaient bien été tenus: "nous sommes neutres", (alors qu'il s'agissait de terrorisme (*réd*), "ces chantages nous inquiètent", etc. Ils avaient été donnés quelque temps après le détournement sur Genève de l'avion d'Air-Afrique, mais avant l'affaire Hassan Dib. Dont acte. Europe 1 les a donc utilisés, sans beaucoup de scrupules, comme commentaire ou mise en perspective – ils s'y prêtaient – d'une autre affaire.

M. Ducret a donc été deux fois victime: d'un montage abusif d'Europe 1 et de ses propos malgré tout imprudents.

Gouverner, c'est prévoir et prévoir, c'est difficile (...suite)

La législation 1987-91 va donc s'ouvrir dans des conditions bien différentes de la précédente. En moins de quatre ans – le temps d'un cycle conjoncturel – la situation a passé de la crise latente à la surchauffe presque déclarée. Du travail en perspective pour Monsieur Prix.

Et un thème de réflexion pour les responsables de la politique économique, du côté des pouvoirs publics comme de l'économie privée. Rien n'est durablement acquis, tout peut changer et profondément. Reste à savoir dans quel délai et dans quel sens. Dur métier que celui des prévisionnistes: extrapoler une tendance n'a rien de génial, prévoir à temps son retournement relève de l'exploit.

Du coup, à l'heure de la conquête spatiale et de la conception assistée par ordinateur, on gouverne encore à vue.

YJ

ARMEE ET EMPLOI Un peu court, Monsieur Koller

■ (jd) Arnold Koller, ex-professeur d'économie et présentement chef du département militaire fédéral, ne fait pas dans la dentelle. Déjà à l'occasion d'un article paru dans le journal du PDC suisse, il avait attiré l'attention des observateurs en brochant un tableau consternant des rapports entre hommes et femmes: un monument de conservatisme et de clichés d'un autre âge.

Récemment à Neuchâtel, devant l'Union des villes suisses réunie en assemblée générale, il a analysé l'impact économique de l'armée. Le DMF emploie 20'000 personnes et grâce à ses commandes – 3 milliards par an – il assure du travail pour 20'000 autres salariés. Et d'avertir au passage que l'initiative populaire pour la suppression de l'armée met en péril un nombre d'emplois plus important encore.

Ce type de raisonnement va très probablement être ressassé à l'envi dans la campagne à venir. Il ne fait pas honneur au chef du DMF: on attend plus de conviction et de hauteur de vue de la part d'un magistrat responsable de la défense nationale. De deux choses l'une: ou le principe d'une défense armée est admis par les citoyens qui acceptent bon gré mal gré les moyens financiers de sa concrétisation; ou ce principe ne rencontre plus l'adhésion et la collectivité helvétique fait le choix d'autres investissements. Mais en aucun cas l'activité économique induite par le DMF ne peut être un argument en faveur de l'armée.

Est-on si peu sûr de la nécessité de la défense armée pour insister lourdement à chaque occasion sur les bienfaits annexes d'une institution – aide en cas de catastrophe, stimulant économique pour les régions de montagne, commandes compensatoires,... – qui n'ont rien à voir avec le fond du problème?

Après bien des rebondissements, la défunte *Semaine sportive* a trouvé un successeur (partiel): *Foot hebdo* paraît depuis le 4 septembre. Ce nouveau venu dans la presse romande en est pourtant déjà à sa quarante-neuvième année d'existence... C'est du moins ce que l'on cherche à faire croire au lecteur, en reprenant la numérotation de la *Semaine sportive*. Peu de points communs pourtant entre l'ex-«seul bi-hebdomadaire sportif romand» et le dernier-né du groupe Sonor, si ce n'est que *Foot-hebdo* a réussi, grâce à un «tiré à part» paraissant le vendredi, à rester l'organe officiel du Sport-Toto et de l'ASF (Association suisse de football). 400'000 francs de recettes annuelles (via notamment les abonnements obligatoires) sont ainsi garantis.

ECHOS DES MEDIAS

Dans une enquête sur le monde de la FM, *Télé Top Matin* a parlé de nombreuses stations suisses et françaises. Mais pas une ligne sur *Radio Acidule*. Faut-il s'en étonner?

Parution du premier numéro de 1987 de *Comdoc-Newsletter*. Ce périodique fait deux fois par année le point sur les travaux de recherche en matière de médias. Commandes: E. Bollinger, Crêts-de-Champel 37, 1206 Genève

«C'est aussi pour emprunter à l'arc-en-ciel de quoi satisfaire nos annonceurs que nous avons modernisé notre rotative.» Cet aveu de Gil Baillod, en première page de *l'Impartial* nouvelle formule, n'a pas retenu l'attention de l'ATS. Si *l'Hebdo* a relevé la chose, la plupart des autres journaux se sont contentés de la version de l'agence, qui insiste sur «la priorité au fond et non à la forme» et «le choix difficile d'être nous-même et cela seulement».